

ACN France

GT3 – Accès à l'expertise et montée en compétence

Contexte et objectifs

M. Demet - Anccli

F. Rollinger – IRSN

Contexte

Séminaire européen à Luxembourg en juin 2009 sur la mise en œuvre concrète de la convention d'Aarhus pour les activités nucléaires

- 1^{er} pilier de la Convention d'Aarhus - Accès à l'information
 - comment traiter les aspects de confidentialité? (*GT Transparence HCTISN*)
- 2^{ème} pilier de la Convention d'Aarhus - Participation:
 - Comment mieux articuler la mise à disposition des informations et le processus de décision pour une vraie contribution de la société civile ? (*GT 2 ACN France*)
- **La montée en compétence** – une condition pour mettre en œuvre les deux premiers piliers de la convention d'Aarhus

Thématiques du GT3

Comment les citoyens et leurs représentants peuvent-ils développer des moyens propres pour investiguer de façon autonome des questions qui les intéressent ?

- **Premier thème : quels besoins d'expertise pour les Cli et autres acteurs de la société**

Quels besoins d'expertise des Cli dans l'exercice de leurs missions et responsabilités découlant de la loi TSN notamment en cas d'enquête publique?

- **Second thème : quelle expertise diversifiée au service des Cli et autres acteurs de la société**

Comment favoriser le développement d'un vivier d'experts au service de ces missions ?

Méthode de travail du GT3

- **Deux journées (12/01 et 07/02) mêlant les deux thèmes**
 - matin : études de cas
 - après midi : travail en ateliers puis synthèse
- **Un objectif commun**
 - Quelles sont les principales difficultés, les conditions de réussite ?
 - Quelles leçons et recommandations pouvons nous en tirer ?
- **Une troisième journée le 12 mars a permis de faire la synthèse des travaux du GT3**
- **60 personnes ont participé à au moins l'une des réunions**
- **Rapport final du GT3 :**
 - Un projet a été rédigé par ANCCLI et IRSN et a été envoyé pour remarques aux membres du GT au mois de juillet
 - Le rapport final a été présenté à la table ronde Française le 10 février

Synthèse des conclusions du GT3

Instruction citoyenne et médiation technique

- Les travaux du GT3 soulignent le besoin de faire émerger une pluralité d'expertises et de capacités de médiation technique, au service de l'instruction citoyenne, en particulier au niveau local
- **Instruction citoyenne :**
L'enjeu n'est donc pas celui d'une expertise scientifique de plus mais celui de l'instruction citoyenne de dossiers techniques à deux fins majeures :
 - *en appréhender les enjeux et les nourrir du questionnement de la société*
 - *interpeller efficacement les porteurs des dossiers techniques et influencer sur les décisions.*
- **Médiation technique**
Cette nécessaire montée en compétence suppose que se mettent en place des processus de médiation technique qui permettent une traduction – dans les deux sens – entre les préoccupations citoyennes et les enjeux techniques

Synthèse des conclusions du GT3

Accès aux données et dialogue technique : les conditions d'effectivité de l'instruction citoyenne et de la médiation technique

C'est dans la durée que les CLI peuvent construire une connaissance générale de l'installation et leur propre compréhension des enjeux principaux de sûreté et radioprotection qui y sont attachés.

C'est cette « instruction continue » qui peut leur permettre le moment venu de donner un avis motivé sur un dossier particulier

Synthèse des conclusions du GT3

Il recommande

- **en général**
 - *les Cli puissent disposer de toutes les connaissances et évaluations disponibles sur un dossier qu'elles doivent instruire : dossiers antérieurs de l'exploitant, avis de l'autorité et des experts publics ou autres*
 - *que le cadencement des dossiers et des enquêtes publiques (et autres procédures administratives) soit amélioré*
- **lorsque leur avis est requis, que les CLI**
 - *puissent disposer des dossiers de l'exploitant en même temps que l'Autorité environnementale*
 - *puissent avoir accès au dossier et aux différents avis émis lors de la procédure au moment où ils sont disponibles.*
 - *puisse engager un dialogue technique dans la durée avec les exploitants : en amont des enquêtes publiques (ou des débats publics) sur des dossiers préliminaires et en aval sur les dossiers révisés*
 - *puissent faire appel aux compétences et connaissances de l'IRSN*
 - *soient systématiquement destinataires des conclusions du commissaire enquêteur*

Synthèse des conclusions du GT3

Il recommande

- Dans le cadre des autres procédures administratives et du suivi régulier d'une installation par les autorités, que les CLI
 - *soient informées de toutes les procédures administratives*
 - *soient destinataires des avis émis au moment où ils sont rendus*
 - *aient accès aux informations et aux réponses aux lettres de suite après une inspection de l'ASN*
 - *soient informées de tous les événements déclarés*
- qu'un dialogue technique s'engage dans la durée au-delà des procédures administratives
 - *avec les exploitants sur des thématiques génériques*
 - *l'autorité et l'IRSN, sur les enjeux de sûreté associés à des thématiques génériques*
- et aussi
 - *soient informées des bilans annuels de l'exploitant et de l'Autorité*

Synthèse des conclusions du GT3

Les Cli et la montée en compétence au niveau des territoires : mobilisation de compétences et ressources d'expertise

C'est dans l'exercice même du suivi d'une installation dans la durée que se construit la montée en compétence des Cli et la première ressource des Cli est interne à la commission

le recours à un expertise externe est également nécessaire et il est facilité par la présence dans les Cli de personnalités qualifiées

Synthèse des conclusions du GT3

Il recommande que

- ***chaque Cli puisse se doter d'un secrétariat scientifique***
- ***soit mise en place une formation pour les membres de tous les collèges des Cli sur les aspects techniques et/ou scientifiques, ainsi que sur les aspects institutionnels et pratiques de leur mission***
- ***la loi prévoie pour les membres des Cli une décharge d'heures***
- ***les membres de Cli soient systématiquement remboursés de leurs frais de déplacement***

Synthèse des conclusions du GT3

Il recommande que

- ***les présidents des Conseils généraux prêtent une attention particulière à la présence au sein du collège des experts, de personnalités qualifiées et de compétences scientifiques d'origines diverses et variées***
- ***le dialogue entre les diverses compétences et expertises présentes au sein de la Cli (spécialisées et généralistes) soit favorisé***
- ***soient développées la mise en réseau et la mutualisation des ressources d'expertise entre les Cli et au sein de l'Anccli***
- ***le rôle d'expertise au service des Cli soit reconnu dans la mission des universités et autres organismes scientifiques publics***

Synthèse des conclusions du GT3

*Afin de permettre des progrès concrets,
il recommande :*

que soit développée au niveau national la mutualisation des bonnes pratiques entre tous les acteurs (non seulement Cli, Anccli et associations mais aussi exploitants, autorités, experts et HCTISN).

que soient identifiés quelques dossiers ou thématiques concrètes d'intérêt général à travers lesquels pourrait être conduite une expérimentation des recommandations du GT3.